



MÉTROPOLE DE LYON

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 29/12/2022

Reçu en préfecture le 29/12/2022

Publié le

ID : 069-216902569-20221215-V_DEL_221215_18-DE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance de **15 décembre 2022**

Membres du conseil Municipal			
En exercice	Présents	Procuration	Absent
43	28	6	9

Date de convocation le **9 décembre 2022**

Présidente: Madame Hélène **GEOFFROY**

Secrétaire de séance : Monsieur Matthieu **FISCHER**

V_DEL_221215_18

Cession camion benne à la ville d'Artik en Arménie

Rapporteur : Madame GILET-BADIOU,

Présents :

Hélène GEOFFROY, Stéphane GOMEZ, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Muriel LECERF, Philippe MOINE, Myriam MOSTEFAOUI, Régis DUVERT, Nadia LAKEHAL, Michel ROCHER, Josette PRALY, Patrice GUILLERMIN - DUMAS, Nassima KAOUAH, Pierre DUSSURGEY, Fatma FARTAS, Pierre BARNEOUD - ROUSSET, Monique MARTINEZ, Yvette JANIN, Joëlle GIANNETTI, Liliane GILET-BADIOU, Véronique STAGNOLI, Dehbia DJERBIB, Charazède GAHROURI, Christine JACOB, Abdoulaye SOW, David LAÏB, Mustapha USTA, Richard MARION

Procurations :

Ahmed CHEKHAB donne pouvoir à Michel ROCHER, Antoinette ATTO donne pouvoir à Stéphane GOMEZ, Bernard RIAS donne pouvoir à Monique MARTINEZ, Eric BAGES-LIMOGES donne pouvoir à Matthieu FISCHER, Frédéric KIZILDAG donne pouvoir à Muriel LECERF, Harun ARAZ donne pouvoir à Myriam MOSTEFAOUI

Absents :

Yvan MARGUE, Nacera ALLEM, Nordine GASMI, Carlos PEREIRA, Maoulida M'MADI, Christine BERTIN, Sacha FORCA, Audrey WATRELOT, Ange VIDAL

Mesdames, Messieurs,

Contexte

Depuis 1999, les villes de Vaulx-en-Velin et d'Artik sont profondément attachés à faire vivre les traditions de coopération et de solidarité entre leurs habitants au travers de leur pacte d'amitié.

Les différents déplacements entrepris ces dernières années par les municipalités (2018, 2019, 2022) des deux communes ont permis de nouer des liens étroits, forts qui, par-delà les liens d'amitiés indéfectibles qui nous unissent, trouvent un débouché concret par différentes actions de coopérations et de soutiens.

Elles sont nombreuses et prennent en compte la culture et l'histoire commune que nous partageons avec le peuple arménien notamment la commémoration du Génocide arménien de 1915.

Ces actions prennent également forme dans l'amélioration du quotidien des habitants d'Artik. Nous soutenons financièrement nos partenaires associatifs qui font un important travail de promotion et de valorisation de la francophonie dans les écoles de la ville. C'est un appui fort et solide de soutien à l'éducation des enfants que nous menons depuis longtemps. Il faut en cela saluer et remercier les associations.

Vaulx-en-Velin accompagne également la municipalité d'Artik dans la consolidation et le développement des ses infrastructures publiques :

- en matière de mobilité puisqu'en 2015 et grâce à la générosité de Kéolis, nous avons fait don d'un mini-bus pour faciliter et améliorer le transport de collégiens et de lycéens en particulier pour les compétitions sportives qui se déroulent à Erevan ;
- ce travail trouve également son débouché dans les problématiques environnementales du quotidien des habitants. Au cours de la visite de la délégation d'Artik de l'année 2019, la question du traitement des déchets et de la capacité de la municipalité d'assurer cette compétence très onéreuse avait fait l'objet de nombreux échanges.

La municipalité vaudoise s'était alors engagée à apporter son expertise et à solliciter la Métropole de Lyon dont c'est la compétence.

Début 2020, la ville de Vaulx-en-Velin a obtenu du Président de la Métropole et du Vice-Président en charge de la propreté le principe d'un don à notre commune d'un véhicule de type poids lourd réformé.

Cependant, les démarches logistiques et administratives engagées ont été mises à l'arrêt en raison de la crise de la Covid et de la situation géopolitique en Ukraine et en Arménie.

Le 21 novembre dernier, la Métropole de Lyon a voté une délibération actant le don du camion à la ville de Vaulx-en-Velin.

Désignation du bien

Le bien cédé est une benne à ordures ménagères (BOM 12 tonnes) immatriculée BD-470-DH le 16 novembre 2010, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Marque et type	N° de série	Kilométrages	Valeur
A145 Renault Midlum 220/10.DXI	VF644AGE000007996V	124 496	6 500€

Modalités de cession du camion

Afin d'assurer son acheminement dans les meilleures conditions, la ville de Vaux-en-Velin a fait appel à la société de transport ABS qui se chargera de l'acheminement pour un montant de 12 555 €.

ABS viendra chercher le camion, le transportera jusqu'à Marseille puis l'acheminera par mer jusqu'en Géorgie. Les équipes de la ville d'Artik viendront ensuite le récupérer pour l'emmener en Arménie.

Ceci étant exposé, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- accepter le don de la métropole ;
- voter la cession à titre gratuit à la Ville d'Artik.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré, décide,

- d'accepter le don de la Métropole,

- d'approuver la cession à titre gratuit à la ville d'Artik.

Suffrages exprimés	34	
Vote(s) Pour	34	Hélène GEOFFROY , Stéphane GOMEZ , Kaoutar DAHOUM , Matthieu FISCHER , Muriel LECERF , Philippe MOINE , Myriam MOSTEFAOUI , Ahmed CHEKHAB , Antoinette ATTO , Régis DUVERT , Nadia LAKEHAL , Michel ROCHER , Josette PRALY , Patrice GUILLERMIN - DUMAS , Nassima KAOUAH , Pierre DUSSURGEY , Fatma FARTAS , Pierre BARNEOUD - ROUSSET , Bernard RIAS , Monique MARTINEZ , Yvette JANIN , Joëlle GIANNETTI , Liliane GILET-BADIOU , Eric BAGES-LIMOGES , Frédéric KIZILDAG , Véronique STAGNOLI , Dehbia DJERBIB , Charazède GAHROURI , Christine JACOB , Harun ARAZ , Abdoulaye SOW , David LAÏB , Mustapha USTA , Richard MARION
Vote(s) Contre	0	
Abstention(s)	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Ainsi fait et délibéré le jeudi 15 décembre 2022.



Envoyé en préfecture le 29/12/2022

Reçu en préfecture le 29/12/2022

Publié le

SLO

ID : 069-216902569-20221215-V_DEL_221215_18-DE